Attestation des services de garde fournis

Est-ce que je dois remplir le document « attestation de service de garde fournis » si l'enfant quitte pour l'école ou pour un milieu privé?

Dès qu'un enfant quitte le service de garde, peu importe la raison du départ et la date de fin de fréquentation, le document « attestation de service de garde fournis » doit être complété.

Date de début= 1ere journée de fréquentation de l'enfant ex : 2 sept 2013

Date de cessation= Doit être la même date qu'indiqué sur le formulaire de résiliation «date d'envoi »

Nombre de jours occupé Entre le 1er septembre d'une année au 31 août de l'année suivante

N'oubliez pas de signer et d'indiquer la date

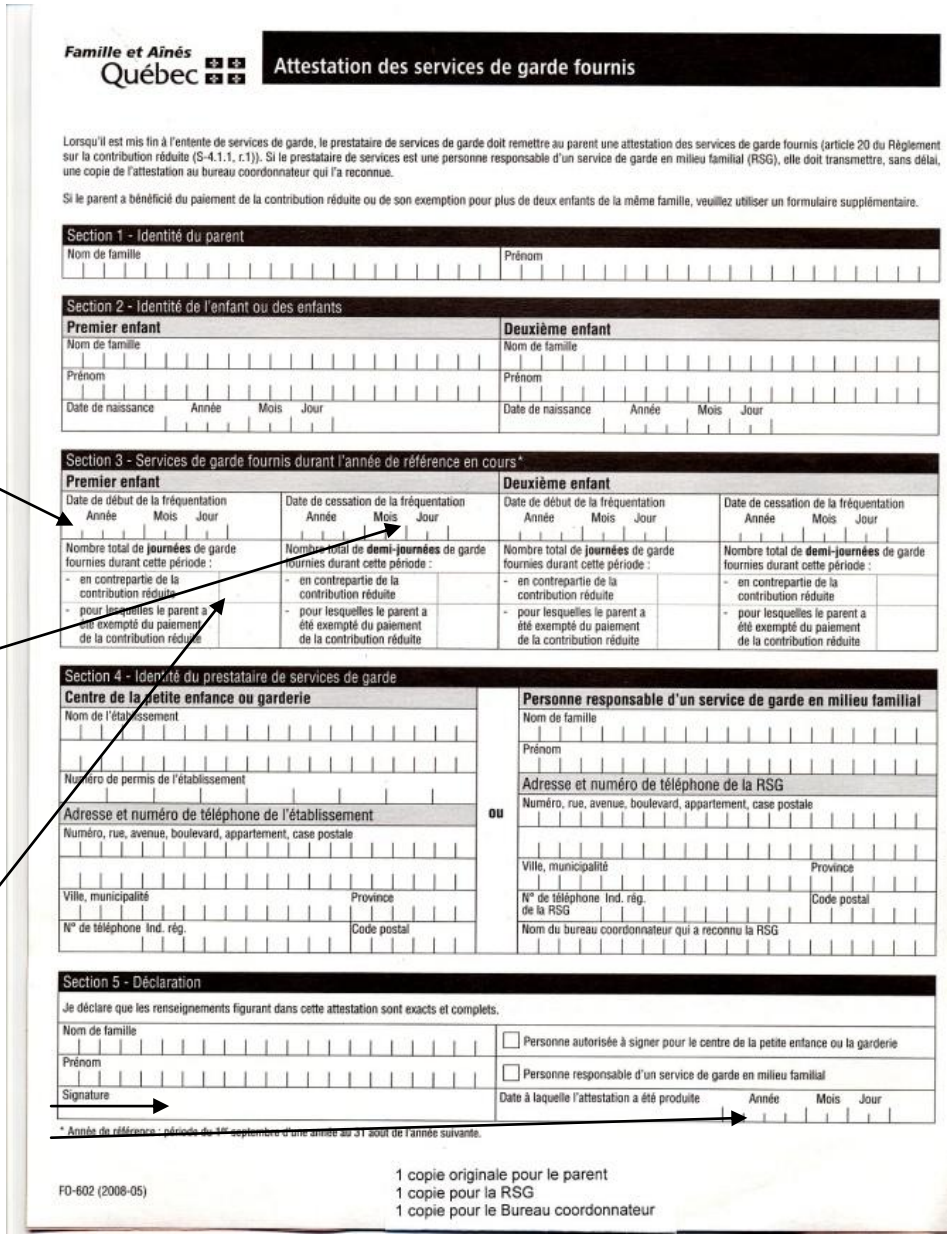

Famille et Aînés Québec

Attestation des services de garde fournis

Lorsqu'il est mis fin à l'entente de services de garde, le prestataire de services de garde doit remettre au parent une attestation des services de garde fournis (article 20 du Règlement sur la contribution réduite (S-4.1.1, r.1)). Si le prestataire de services est une personne responsable d'un service de garde en milieu familial (RSG), elle doit transmettre, sans délai, une copie de l'attestation au bureau coordonnateur qui l'a reconnue.

Si le parent a bénéficié du paiement de la contribution réduite ou de son exemption pour plus de deux enfants de la même famille, veuillez utiliser un formulaire supplémentaire.

Section 1 - Identité du parent

Nom de famille | Prénom

Section 2 - Identité de l'enfant ou des enfants

Premier enfant	Deuxième enfant
Nom de famille	Nom de famille
Prénom	Prénom
Date de naissance Année Mois Jour	Date de naissance Année Mois Jour

Section 3 - Services de garde fournis durant l'année de référence en cours*

Premier enfant		Deuxième enfant	
Date de début de la fréquentation Année Mois Jour	Date de cessation de la fréquentation Année Mois Jour	Date de début de la fréquentation Année Mois Jour	Date de cessation de la fréquentation Année Mois Jour
Nombre total de **journées** de garde fournies durant cette période :	Nombre total de **demi-journées** de garde fournies durant cette période :	Nombre total de **journées** de garde fournies durant cette période :	Nombre total de **demi-journées** de garde fournies durant cette période :
- en contrepartie de la contribution réduite	- en contrepartie de la contribution réduite	- en contrepartie de la contribution réduite	- en contrepartie de la contribution réduite
- pour lesquelles le parent a été exempté du paiement de la contribution réduite	- pour lesquelles le parent a été exempté du paiement de la contribution réduite	- pour lesquelles le parent a été exempté du paiement de la contribution réduite	- pour lesquelles le parent a été exempté du paiement de la contribution réduite

Section 4 - Identité du prestataire de services de garde

Centre de la petite enfance ou garderie	ou	Personne responsable d'un service de garde en milieu familial
Nom de l'établissement		Nom de famille
Numéro de permis de l'établissement		Prénom
Adresse et numéro de téléphone de l'établissement		Adresse et numéro de téléphone de la RSG
Numéro, rue, avenue, boulevard, appartement, case postale		Numéro, rue, avenue, boulevard, appartement, case postale
Ville, municipalité / Province		Ville, municipalité / Province
N° de téléphone Ind. rég. / Code postal		N° de téléphone Ind. rég. de la RSG / Code postal
		Nom du bureau coordonnateur qui a reconnu la RSG

Section 5 - Déclaration

Je déclare que les renseignements figurant dans cette attestation sont exacts et complets.

Nom de famille | ☐ Personne autorisée à signer pour le centre de la petite enfance ou la garderie

Prénom | ☐ Personne responsable d'un service de garde en milieu familial

Signature | Date à laquelle l'attestation a été produite Année Mois Jour

* Année de référence : période du 1er septembre d'une année au 31 août de l'année suivante.

FO-602 (2008-05)

1 copie originale pour le parent
1 copie pour la RSG
1 copie pour le Bureau coordonnateur